

La fiche descriptive est un outil d'autoévaluation qui vous permet de faire l'inventaire de vos acquis au regard des compétences d'un programme d'études donné.

La fiche descriptive vous permet :

- de vous autoévaluer en fonction de la description de la compétence;
- d'avoir de l'information sur les aspects qui seront évalués;
- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence et de vous préparer à l'évaluation;
- de reconnaître les éléments manquants jugés essentiels pour que soit reconnue la compétence;
- de vous préparer à l'entrevue de validation.

Comment remplir une fiche descriptive?

1. Lisez attentivement l'information sur la compétence.
2. Cochez la case qui correspond le mieux à votre réponse pour chaque phrase de la description de la compétence :
 - Oui : Si vous êtes capable d'accomplir ce qui est décrit.
 - En partie : Si vous êtes capable d'accomplir une partie de ce qui est décrit.
 - Non : Si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce qui est décrit.
 - J'ai besoin de précisions : Si vous hésitez à répondre parce que :
 - la phrase vous semble ambiguë;
 - des termes vous sont inconnus ou peu familiers;
 - vous avez besoin d'information supplémentaire.

Si vous cochez « J'ai besoin de précisions », vous pourrez en discuter pendant l'entrevue de validation.